

**V<sup>e</sup> BIENNALE EUROPÉENNE DU PAYSAGE**  
**25, 26 et 27 septembre 2008, Barcelone**

**CESSION DES DROITS D'EXPLOITATION DU MATÉRIEL PRÉSENTÉ**

Je, soussigné, M<sup>me</sup>/M<sup>lle</sup>/M. ...., auteur des images, ayant élu domicile à .....

**DÉCLARE**

1) Que, répondant à l'invitation faite par le *Col·legi d'Arquitectes de Catalunya (CoAC)*, la *Demarcació de Barcelona*, le *Màster d'Arquitectura del Paisatge de la Universitat Politècnica de Catalunya* et l'*Associació d'Amics de la UPC*, j'ai fait parvenir à ces organismes les images suivantes :

-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-

(Veuillez photocopier cette page si vous avez besoin de davantage d'espace.)

(Dans le cas de divers auteurs, toutes les signatures correspondantes seront nécessaires avec la mention de la relation auteur-image.)

2) Que je suis l'auteur et le titulaire légitime de tous les droits d'exploitation du matériel photographique mentionné ci-dessus que j'ai fourni précédemment aux organismes mentionnés ci-dessus, libre de toute charge, comme contribution personnelle à l'œuvre collective que ceux-ci sont en train de préparer à l'occasion de l'organisation de la V<sup>e</sup> Biennale du Paysage, Barcelone 2008 et qui consistera en la réalisation de deux expositions, d'un espace web d'archives et de l'édition d'un programme ainsi que d'un livre-catalogue qui incluront les actions les plus importantes menées à terme en Europe au cours de ces dernières années.

3) Que la cession des droits d'exploitation matérielle mentionnée ci-dessus se réalisera de manière gratuite.

4) Que l'œuvre dans laquelle sera intégré le matériel cédé sera considérée –conformément à l'article 8 du Décret législatif royal 1/1996, du 12 avril, par lequel est approuvé le Texte refondu de la Loi de Propriété intellectuelle espagnole– comme une œuvre collective et que les droits de propriété intellectuelle sur cette œuvre reviendront au *Col·legi d'Arquitectes de Catalunya (CoAC)*, à sa *Demarcació de Barcelona*, au *Màster d'Arquitectura del Paisatge de la Universitat Politècnica de Catalunya* et à l'*Associació d'Amics de la UPC*, ainsi qu'à la *Fundació Caixa d'Arquitectes* qui sera chargée de l'édition du catalogue et du programme.

Fait à ....., le ..... 2007/2008

Signature

La participation à la V<sup>e</sup> Biennale européenne du paysage implique l'acceptation de ce règlement.

Faire parvenir à :

V BIENNAL EUROPEA DE PAISATGE, rue dels Arcs, 1-3 08002 Barcelona / Espagne